

DECRET D/2017/ 160 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE CADRES
A LA DIRECTION GENERALE DU PATRIMOINE BATI PUBLIC

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution,

Vu le décret D/2012/132/PRG/SGG du 12 décembre 2012 portant Organisation de la Présidence de la République ;

DECRETE

ARTICLE 1er : Sont nommés à la Direction Générale du Patrimoine Bâti Public les cadres dont les prénoms et noms suivent :

1. **Monsieur Mounir CISSE, Commissaire Principal de Police**, est nommé Directeur Général adjoint chargé des Questions Administratives ;
2. **Madame Hadja Kourtimy CAMARA**, est nommée Directrice Générale Adjointe chargée de Suivi et de la Gestion des Baux.

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 12 JUL. 2017


PROFESSEUR ALPHA CONDE